

YUTZ

# La faculté de Droit veut mettre un pied à Thionville

**La première année de Droit à Thionville-Yutz à la rentrée 2024 ? La décision n'est pas arrêtée mais l'idée est effectivement présente du côté de l'Université de Lorraine où l'amphithéâtre Lemoigne arrive à complète saturation.**

En pleine dynamique démographique et économique, la Moselle nord rêve de se distinguer sur un autre terrain : celui de l'enseignement supérieur. C'est en tout cas un thème cher aux yeux du président de l'agglomération Portes de France Thionville, Pierre Cuny. Il ne s'en cache pas : « un territoire comme le nôtre devrait être en mesure d'avoir 5 000 étudiants ! », décoche-t-il à qui l'entend sur le sujet.

On en est encore loin mais le rapprochement opéré par la filière Droit de l'Université de Metz vient ajouter une première brique à l'édifice.

Tout récemment en effet, le doyen de la faculté de Droit de Metz, Pierre Tifine, a émis l'hy-

pothèse de monter une première année de droit à Thionville.

## ■ La proposition

Les raisons de cette proposition sont multiples. Il y a d'abord un problème de place sur le campus du Saulcy : sur les 3 000 étudiants de la filière Droit, 550 sont inscrits en première année. C'est beaucoup ; l'amphithéâtre Lemoigne est à saturation. Autre observation : près d'une centaine d'étudiants de première année sont originaires du bassin thionvillois. Enfin, le dynamisme général de la ville frontalière incite à envisager un nouveau scénario.

Pierre Tifine confirme les arguments : « Si l'on peut assurer une transition douce aux lycéens qui postulent dans cette voie, c'est un plus ». Le doyen de la fac de Droit, qui avance avec l'aval de la présidence de l'Université concède avoir « quelques idées pour acclimater une maquette de 3<sup>e</sup> année » à Thionville encore. À deux pas du Luxembourg, un master sur le droit des affaires paraît déjà opportun.



Sur les 550 étudiants de première année inscrits en Droit à Metz, près d'une centaine vient du bassin thionvillois. Photo RL/Pascal BROCARD

## ■ Ce qu'il reste à faire

À l'heure des tout premiers échanges, l'enthousiasme est au rendez-vous mais il y a des obstacles à franchir d'ici 2024, comme celui des locaux. Pier-

re Cuny a déjà sa réponse : « Portes de France pourrait mettre l'amphi des anciens locaux de la CCI à disposition de façon transitoire », avant une probable extension de l'IUT. Il

reste deux ans pour organiser le reste, comme renforcer l'offre de logements étudiants. Et le réseau de bus qui va avec.

Chrystelle FOLNY